

Saisine du CHSCT sur la situation de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'Université de Lille

(CGT Université de Lille)

le 12 mars 2019

Lors d'une visite des bureaux, dans le cadre du décret 82-447, la CGT – Université de Lille a observé qu'une partie des collègues travaillent dans un climat de stress important. Il semblerait d'après les premiers témoignages recueillis, que cet épuisement puise sa source :

- dans le sur-travail ; une partie de ce sur-travail est générée par la fusion des universités (changement d'outils logiciels, de méthodes, arrivée tardive des informations provenant des services centraux ...) dans un contexte de précarité importante ;
- dans un « management à l'affect » mal perçu ;
- des suites d'un réaménagement important de l'IAE en septembre dernier qui a conduit à de nombreux déménagements de bureaux et à un changement des conditions de travail ;
- à des rumeurs d'un nouveau déménagement suite à un projet de fusion de composantes qui inclurait l'IAE ;
- à quelques collègues en grande souffrance (pleurs, perturbation du sommeil, démotivation, arrêts maladie) ;
- à des départs.

La CGT se charge d'accompagner les collègues en situation de détresse auprès de la direction.

Par contre, s'agissant du climat général de stress, il nous semble que seule une visite du CHSCT permettrait de caractériser plus précisément la situation et de construire les recommandations nécessaires auprès de l'employeur. C'est pourquoi la CGT demande que cette visite soit adoptée et programmée lors de la séance du 28 mars 2019 du CHSCT.